



OUGRÉE – BELGIUM

*Demande de renouvellement
de permis d'environnement*

04/03/2026



Présentation des participants

- **Demandeur**

- **Arysta LifeScience Ougrée Production (UPL Ougrée)**

- Mr Xavier Laronze, Site Manager
 - Mr Vincent Bourguignon, Health, Safety & Environnement Manager
 - Mr Thierry Vanacker, Safety & Environnement Advisor

- **Auteur de l'Etude d'incidence**
TAUW

- Mme Ludivine Tasseroul

- **Animatrice**
com.une

- Mme Caroline Marlair

Ordre du jour

- 18H00 Accueil, contexte et objectifs de la réunion
- 18H10 Présentation d'Arysta LifeScience Ougrée Production (UPL Ougrée)
et de l'objet de la demande
- 18H35 Etude d'incidences sur l'environnement (EIE)
- 19H00 Questions - Réponses
- 20H00 Conclusion

Contexte et objectifs

Contexte

- **Demandeur**

Arysta LifeScience Ougrée Production, filiale du groupe UPL (Rue de Renory 26/2, Seraing).

- **Objet de la demande**

Demande de renouvellement de permis d'environnement de classe 1 pour le site d'UPL à Ougrée (renouvellement de l'existant, pas de nouvelle activité).

- **Procédure légale**

Demande de permis d'environnement (classe 1).

- **Communes concernées**

Seraing, Liège

Objectifs

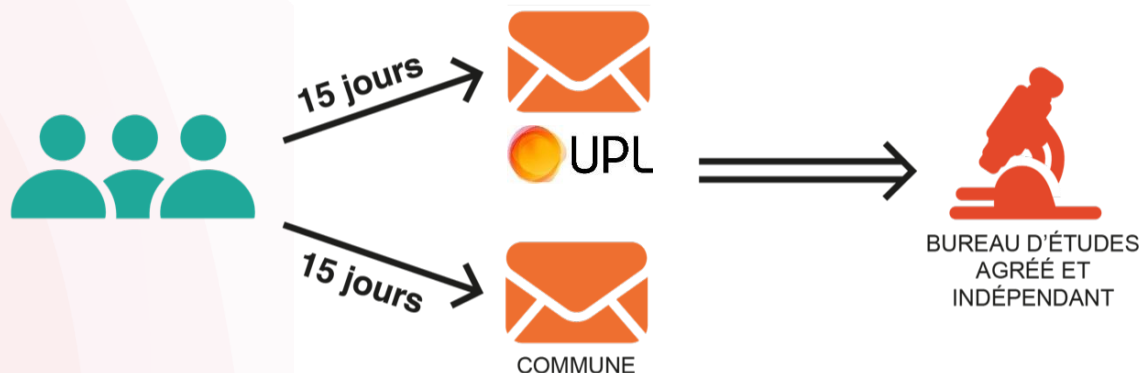
- Permettre au demandeur de présenter son projet de renouvellement de permis au public.
- Permettre au public d'émettre des observations et suggestions.
- Mettre en évidence certains points à aborder lors de l'EIE.
- Envisager des alternatives raisonnables.

Une procédure en plusieurs étapes

- Réunion d'Information Préalable (RIP) ●
 - Etude des incidences sur l'environnement (EIE) + recommandations.
 - Introduction de la demande de permis.
- Enquête Publique ● (possibilité de consulter l'EIE)
 - Instruction de la demande.
 - Décision sur la demande.
 - Droit de recours au tiers et au demandeur.

Remarques et suggestion

Adressez par écrit
vos suggestions et observations destinées
à l'étude des Incidences
sur l'Environnement



- Délai ? → 15 jours après la RIP – jusqu'au 19 mars 2026 inclus.
- Comment ? → Par écrit en mentionnant obligatoirement le nom et l'adresse de l'expéditeur.
- A qui ? → au service Urbanisme de **Seraing**:
Place Communale 8, 4100 Seraing.
ripp@seraing.be
- Copie à l'auteur du projet, **Arysta LifeScience Ougrée Production** :
A l'attention de Monsieur THIERRY VANACKER.
Rue Renory 26/2, 4102 Seraing.
Thierry.Vanacker@upl-ltd.com



Présentation d'Arysta LifeScience Ougrée Production (*)

(*) Filiale du groupe UPL

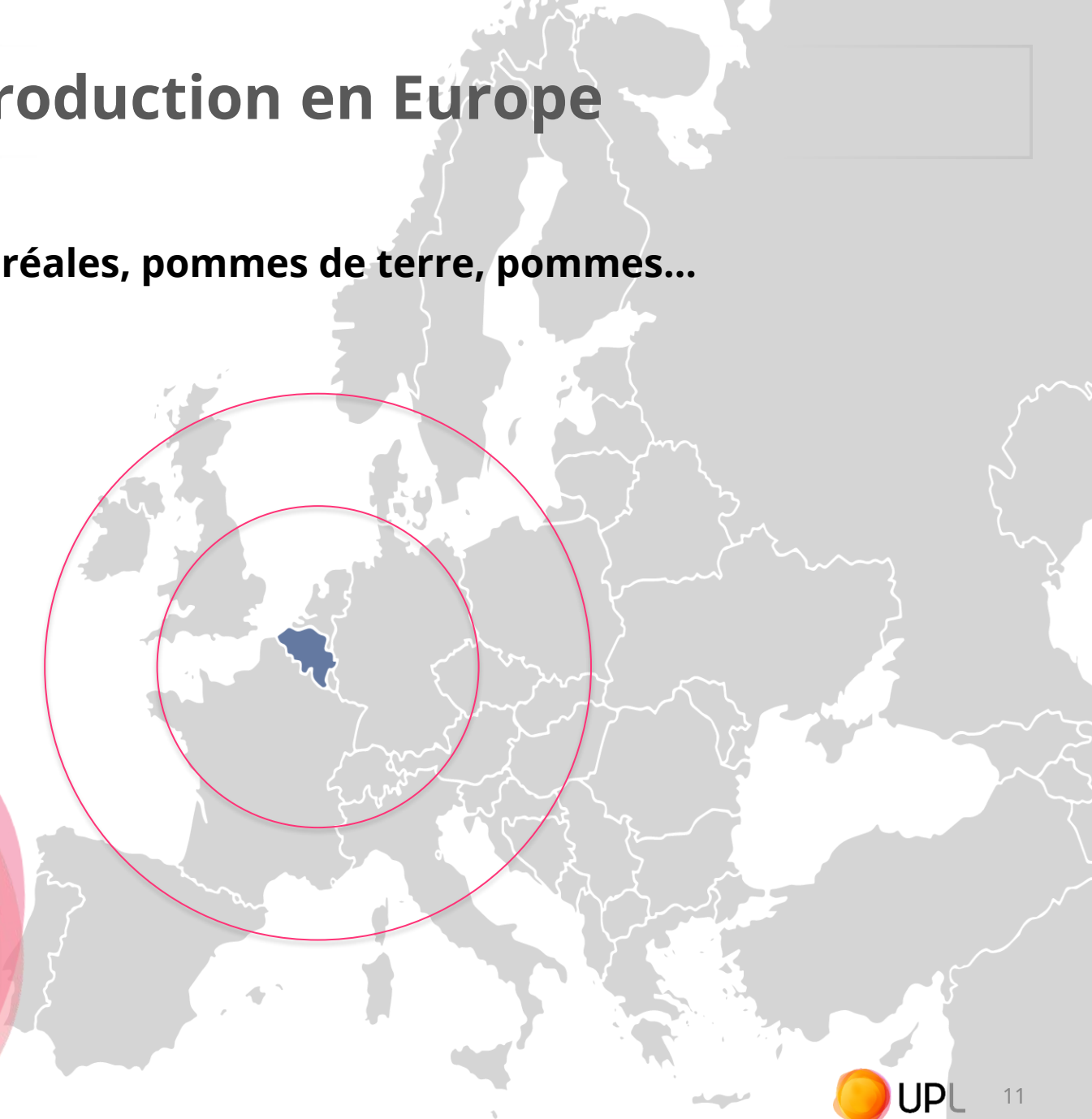
Situation et accès au site



- Situé entre Seraing (Ouest) et Liège (Est), en périphérie
- Le long de la Meuse
- Les principales **voies de communication** :
 - Routes nationales : N90 , N63

Arysta LifeScience Ougrée Production en Europe

- **Au cœur des principaux marchés phyto : céréales, pommes de terre, pommes...**
- **Transport**
- **Capacité de production "importante"**



Production et distribution de produits phytosanitaires

Les produits phytosanitaires protègent les cultures et les récoltes des **bio-agresseurs**



Insecticides
contre les Insectes



Herbicides contre
les mauvaises herbes

Fongicides contre
les champignons



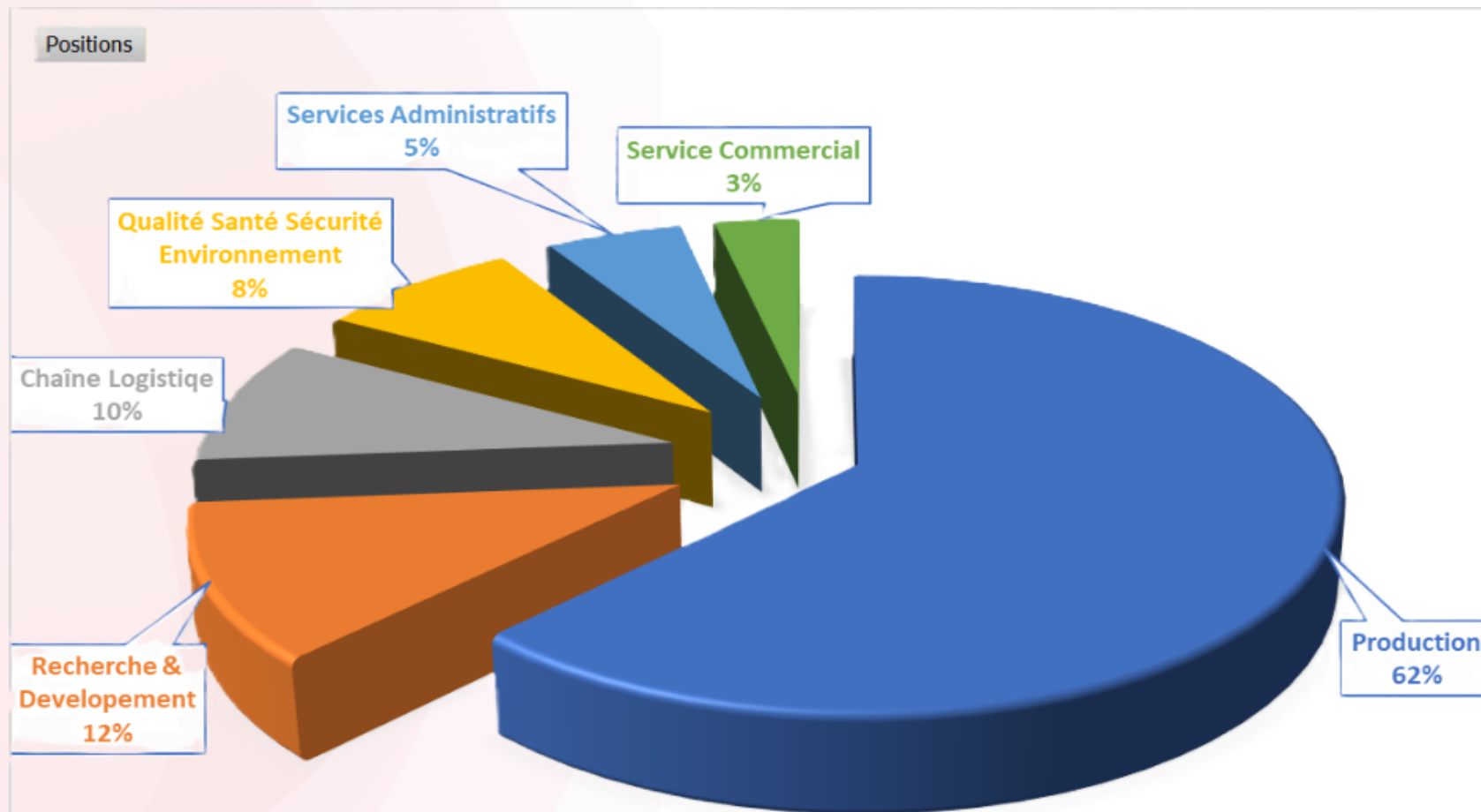
50 % de la production agricole mondiale est
perdue suite aux attaques des bio-agresseurs

Présentation du site



- Matières premières
- Produits finis
- Lignes de production
- Laboratoire

Effectif total : 148 travailleurs



Dont 36 (soit 24 % du personnel) habitants les communes de Seraing et de Liège

Certification - ISO 9001 - ISO 14001 – ISO 45001

CERTIFICAT

ISO 45001 : 2018
Système de Management de la Santé et de la
Sécurité au travail

VINÇOTTE sa
Jan Olieslagerslaan 35, 1800 Vilvoorde, Belgique

Il est certifié que **Arysta LifeScience**

sis à **Rue de Renory 26
4102 Ougrée
Belgique**

a établi et tient à jour un Système de Management de la Santé et de la Sécurité au travail conforme aux exigences de la norme ISO 45001 : 2018 "Occupational health and safety management systems" pour :

*Production et expédition de produits phytosanitaires : ARYSTA LIFE SCIENCE PRODUCTION OUGREE SPRL
Gestion administrative des commandes, approvisionnements et livraison de produits phytosanitaires : ARYSTA LIFE SCIENCE BENELUX SPRL*

Le présent certificat est basé sur le résultat d'un audit sécurité documenté dans le rapport d'audit **61245520**

Numéro du certificat : 21 OHMS 445a
Date de délivrance initiale : 18 janvier 2021
Valable du 18 janvier 2024 jusqu'au 17 janvier 2027

Les informations complémentaires concernant le périmètre de ce certificat et l'application des exigences de ISO 45001 : 2018 peuvent être obtenues auprès du titulaire de ce certificat.

Le présent certificat a été octroyé lors de la Commission de Certification du 4 décembre 2023 moyennant respect du Règlement Général de Vinçotte sa.



Au nom de l'organisme de certification:

Daniëlla Segers
Président de la Commission de Certification



Sécurité

CERTIFICATE

EN ISO 9001: 2015
Quality Management System

VINÇOTTE nv
Jan Olieslagerslaan 35, 1800 Vilvoorde, Belgium

This is to certify that **Arysta Lifescience**

Located at **Rue de Renory 26
4102 Ougrée
Belgium**

has established and maintains a quality system according the requirements of EN ISO 9001: 2015 "Quality Management System" for:

Production and dispatch of phytosanitary products : ARYSTA LIFE SCIENCE OUGREE PRODUCTION SPRL. Administrative management of orders, procurement and supply of phytosanitary products: ARYSTA LIFE SCIENCE BENELUX SPRL.

This certificate is based on the result of a quality audit documented in the audit report **61390366**.

Certificate number: 15 QMS 5800c
First issued: 13 July 2015
Valid from 4 November 2024 to 10 May 2027

Further clarifications regarding the scope of this certificate and the applicability of EN ISO 9001: 2015 requirements may be obtained by consulting the organization.

This certificate is granted during the Certification Commission of 4 November 2024 and is subject to the General Regulations of VINÇOTTE nv.



Signed for the certification body:

Eric Louys
Chairman Certification Committee



Qualité

CERTIFICATE

EN ISO 14001 : 2015
Environmental Management System

VINÇOTTE nv
Jan Olieslagerslaan 35, 1800 Vilvoorde, Belgium

This is to certify that **Arysta Lifescience**

Located at **Rue de Renory 26
4102 Ougrée
Belgium**

has established and maintains an environmental system according the requirements of EN ISO 14001 : 2015 "Environmental Management System" for:

Production and dispatch of phytosanitary products: ARYSTA LIFE SCIENCE OUGREE PRODUCTION SPRL. Administrative management of orders, procurement and supply of phytosanitary products: ARYSTA LIFE SCIENCE BENELUX SPRL.

This certificate is based on the result of an environmental audit documented in the audit report **61390366**.

Certificate number: 09 EMS 358e
First issued: 11 May 2009
Valid from 4 November 2024 to 10 May 2027

Further clarifications regarding the scope of this certificate and the applicability of EN ISO 14001 : 2015 requirements may be obtained by consulting the organization.

This certificate is granted during the Certification Commission of 4 November 2024 and is subject to the General Regulations of VINÇOTTE nv.



Signed for the certification body:

Eric Louys
Chairman Certification Committee



Environnement

Nous sommes un acteur mondial de référence dans la protection des cultures et les solutions biologiques, avec une approche résolument centrée sur les agriculteurs.

\$4.1bn

Chiffre d'Affaire Annuels

\$607mn

EBITDA
Excédent Brut d'Exploitation

14%

Score d'Innovation¹

Leader en
Biosolutions

140+

Pays avec présence
commerciale

9

UPL OpenAg Centres
d'Innovation

9

Sites de Production²

27

Sites de Formulation

1. Innovation rate is the % of sales from products launched in the last 5 years. 2. Part of UPL Group.

Production

Chiffres clés

Produits & Stockage :

- 4 familles de produits phytosanitaires conditionnés en “flaconnage” de 250 ml à 1000 l
- 1500 références de produits pour 137 formulations distinctes
- 20 entrepôts de stockage dédiés



Installations de production :

- 7 lignes de formulation
- 11 lignes d’emballage
- Volume 24-25 : 15.000 KI

Catégories principales	Quantité max./jour
EC - Herbicide	51 m ³ /jour
EC – Insecticides	75 m ³ /jour
SC - Flow Fongicide	75 m ³ /jour
SC - Flow Herbicide	47 m ³ /jour

Transport des produits et matières premières

Tous les transports de matières dangereuses sont réalisés conformément à la législation **ADR** (*Accord for Dangerous goods by Road*)



16.000 tonnes de marchandises transitent par le site.

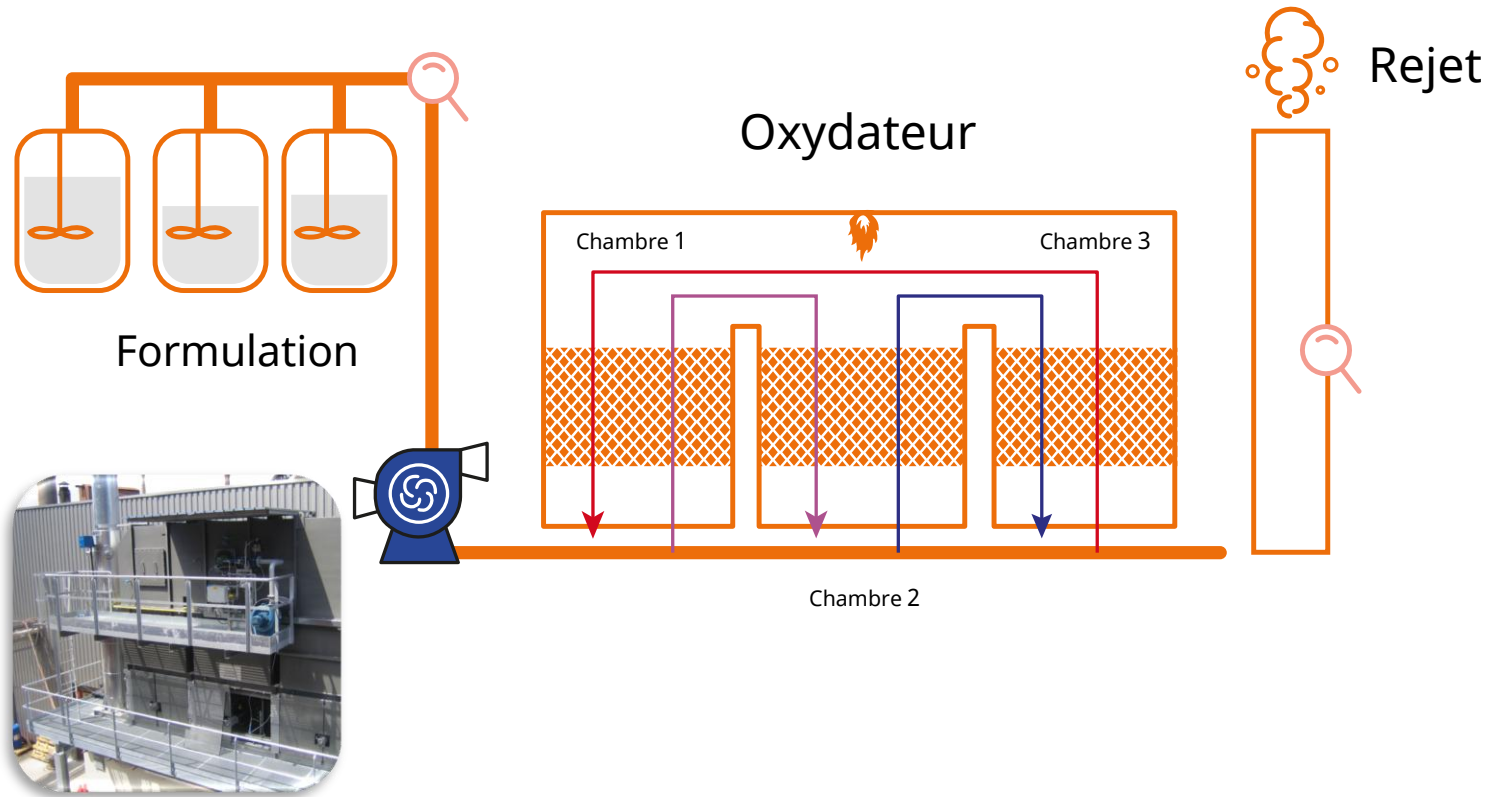
Les camions peuvent accéder au site du lundi au vendredi => aucun trafic le week-end.

20 à 30 camions/ jour transitent sur le site – soit 4.000 à 5.000/ an

Environnement

Traitement de l'air

Vue générale du RTO (Oxydateur Thermique Régénératif)



Système de filtration des poussières



Traitement des eaux – les eaux industrielles

Le réseau d'égouttage des eaux industrielles permet de collecter et rediriger ces eaux vers une station d'épuration interne



Le système de blocage des eaux de lavage industrielles permet la réalisation préalable de tests écotox(*), avant rejet en Meuse

(*) UPL est l'un des premiers sites de Wallonie à avoir mis en place les tests ecotox

Traitement des eaux – les eaux de pluie

Le réseau d'égouttage permet de collecter et de contrôler les eaux de pluie sur la voirie, avant rejet en Meuse



Le système de stockage des eaux de pluie de plus de 1.400 m³ permet d'isoler les eaux en cas de très fortes pluies combinées à un incendie

Traitement des déchets

Tout membre du personnel se doit de suivre les consignes en termes de tri des déchets.

Chaque déchet est évacué du site de production et orienté vers leurs propres filières de traitement spécifiques.

Quelques chiffres Clés :

- *Eaux de rinçage : 1780 tonnes*
- *Fûts métalliques : 238 tonnes*
- *Compacteurs (produits toxiques) : 161 tonnes*
- *IBC déclassé : 265 tonnes*
- *Solvant de rinçage : 204 tonnes*



Sécurité

Sécurité - un site classé Seveso

Une entreprise est classée « Seveso » lorsqu'elle a une activité liée à la manipulation, la fabrication, l'emploi ou le stockage de substances dites dangereuses.



- Classification Seveso seuil haut.
- Obligation de rédiger un rapport de sécurité tous les 5 ans.
- Système de Management de la sécurité selon un référentiel international (ISO 45001), audité tous les ans et recertifiés tous les 3 ans.
- Contrôles et inspections régulières par les autorités fédérales et régionales (DCRC / RAM, DPA, DPC, AFSCA, etc.).
- Mise en œuvre de mesures de prévention sécurité du site.
- Analyses de risques « HAZOP » tous les 5 ans.
- Programme d'inspections périodiques des installations et d'intégrité technique.
- PIU testé régulièrement au travers des exercices d'urgence et collaboration avec les services de secours.

Sécurité - un système anti-incendie renforcé

Réserve permanente
d'eau sur site de 750 m³



Pompe principale
Main pump



Plus de 300 détecteurs
de fumées



Pompe de secours
Backup pump

Poste de contrôle
Fire sprinkler control valve assembly



Deux pompes incendie de
900 et 450 m³/h de débit



34 postes
de sprinklage

Système de détection de
vapeurs inflammables



Lance
incendie
Fire hose



Canon à
mousse
mobile
Mobile foam
generator



Sécurité – un stockage strictement contrôlé

Les produits sont stockés dans les entrepôts en fonction de leur dangerosité.

Des règles précises quant aux conditions de stockage y sont d'application.

Les solvants et les tensioactifs sont stockés dans 11 réservoirs externes de 30 à 50 m³ de volume.

Un fongicide est stocké dans 5 réservoirs de 100 m³ chacun.

Le parc à solvant est situé en hauteur du site, pour permettre l'alimentation en solvant par gravité.



Communication avec les riverains

- **Comité d'accompagnement** en place depuis 2008
- **Numéro de téléphone Arysta (UPL Ougrée)** : 04/385.97.11
- **Adresse mail Arysta (UPL Ougrée)** : Frontdeskougree@upl-ltd.com

Divers canaux de communication existent en situation d'urgence pour contacter les citoyens:



- Radio et TV
- Site web de la commune
- Médias sociaux (p.ex. @Crisiscenterbe)
- Des voitures avec haut-parleur de la police qui circulent dans la rue.

Présentation de l'étude d'incidence



Demande de Permis d'environnement

Arysta LifeScience Ougrée Production

Réunion d'information préalable du public

04-03-2026



Demande de permis – Arysta LifeScience Ougrée Production

Plan de l'exposé



- Type de permis demandé
- Procédure et acteurs
- Etude d'incidences sur l'environnement (EIE)
- Réunion d'information préalable du public (RIPP)



Permis demandé

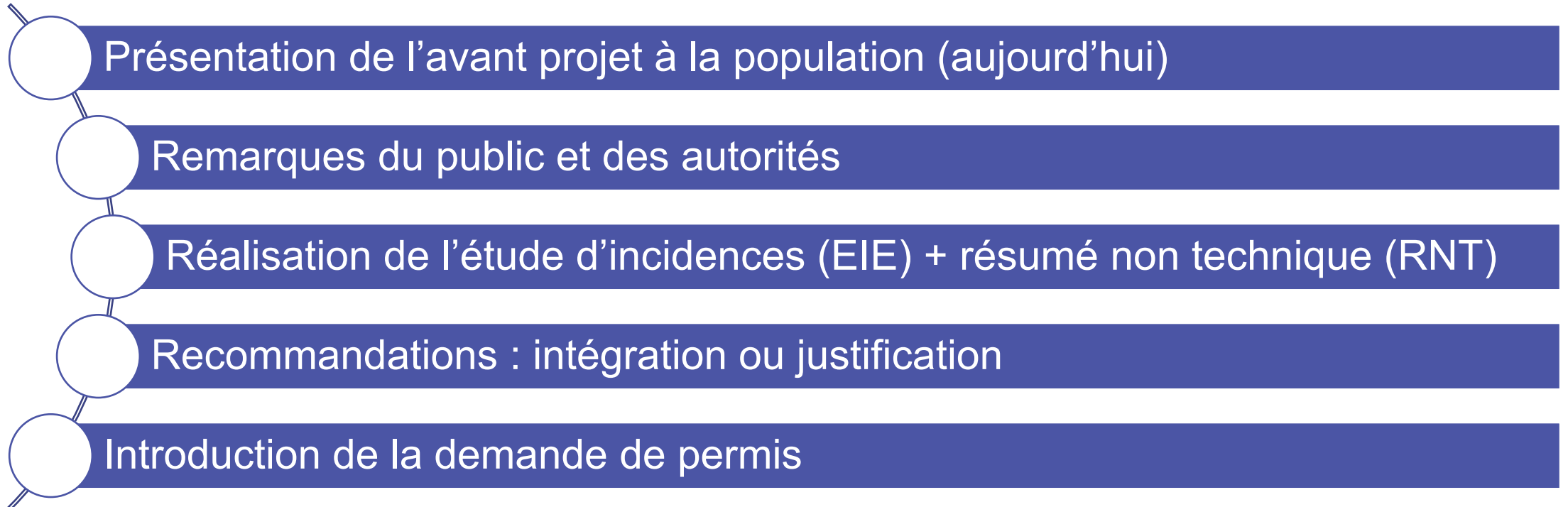
Permis d'Environnement

- Permis d'Environnement de classe 1
 - Chaque établissement est classé en fonction des installations et activités qu'il contient
 - Le classement est fonction de l'impact potentiel des installations / activités sur l'homme et sur l'environnement (classe 1, 2, ou 3)
 - Classe 1 → Obligation d'Étude d'Incidences sur l'Environnement (EIE)



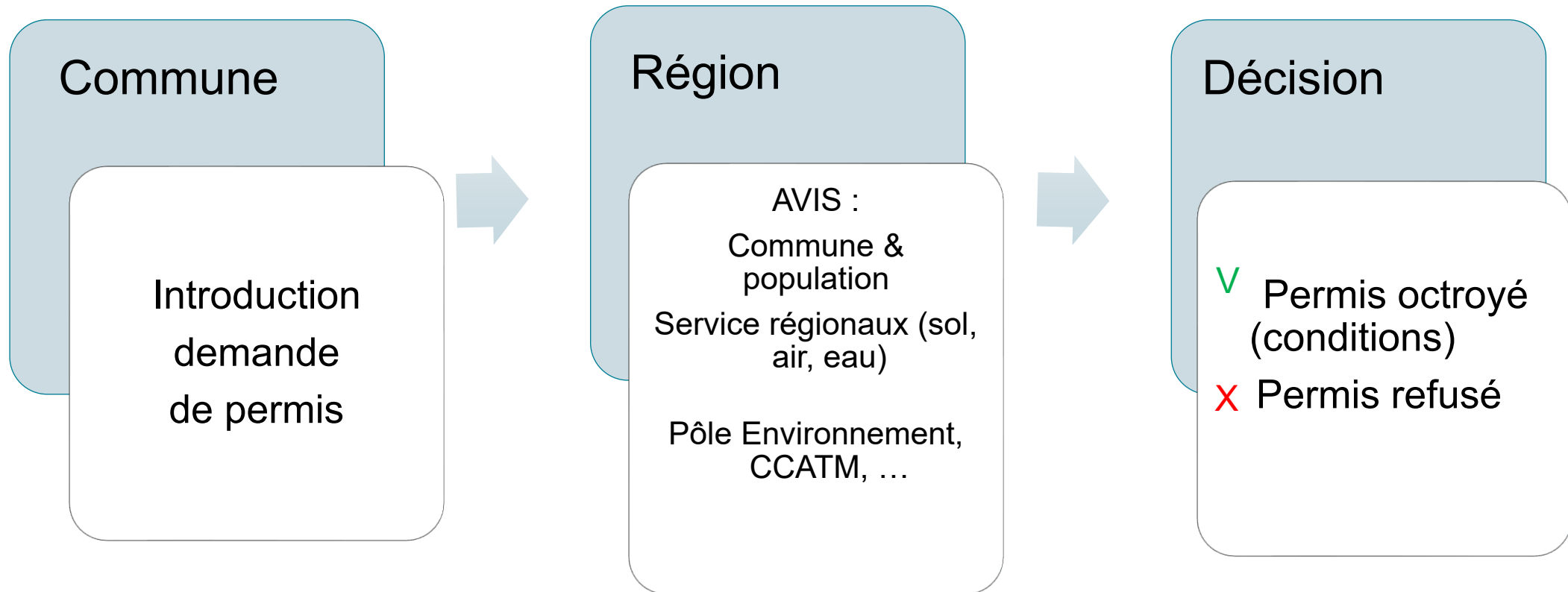
Procédure

Avant l'introduction

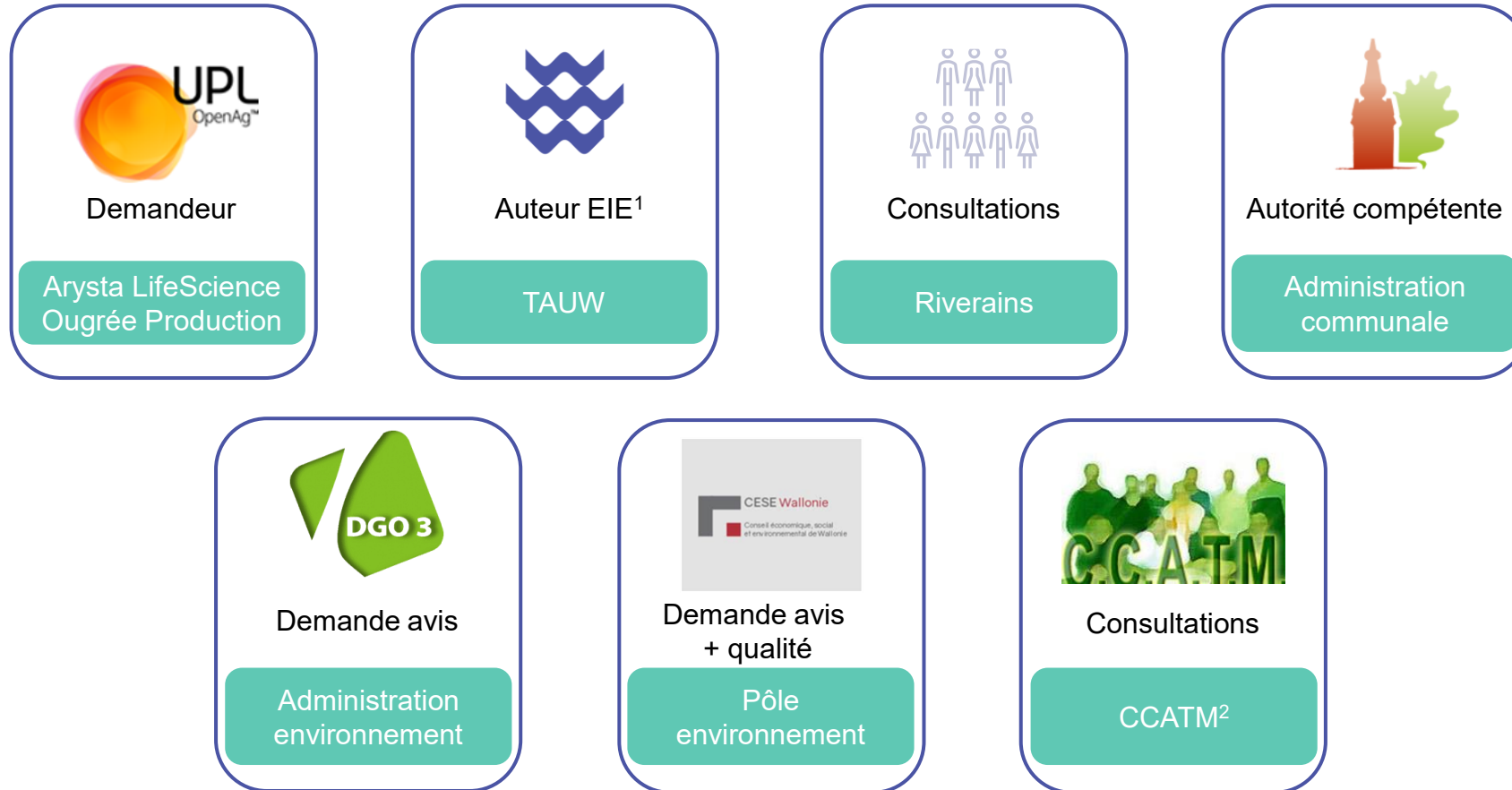


Procédure

Après l'introduction



Les acteurs



¹ Etude d'Incidences sur l'Environnement

² Commission Consultative d'Aménagement du Territoire et de Mobilité

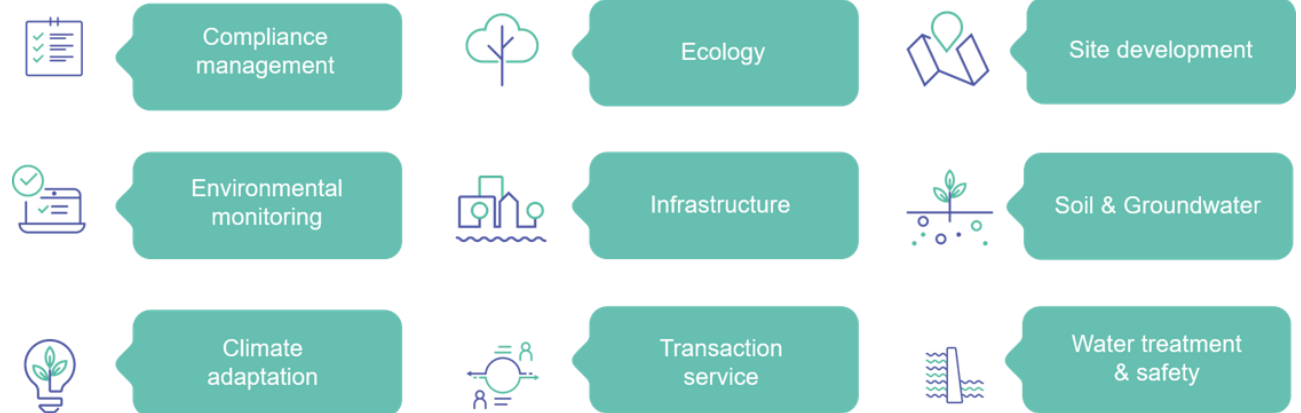
Auteur d'étude

TAUW

- Bureau d'étude et de consultance en environnement:

- Etudes et analyses de sol
- Mesures et analyses d'air
- Gestion et traitement des eaux
- Inventaires amiante
- Gestion environnementale (Permis et EIE)

- Parc Scientifique Créalys - Gembloux



- Le bureau d'étude TAUW est agréé par la Région Wallonne en tant qu'auteur d'études d'incidences pour la catégorie : Processus industriels de transformation de matières



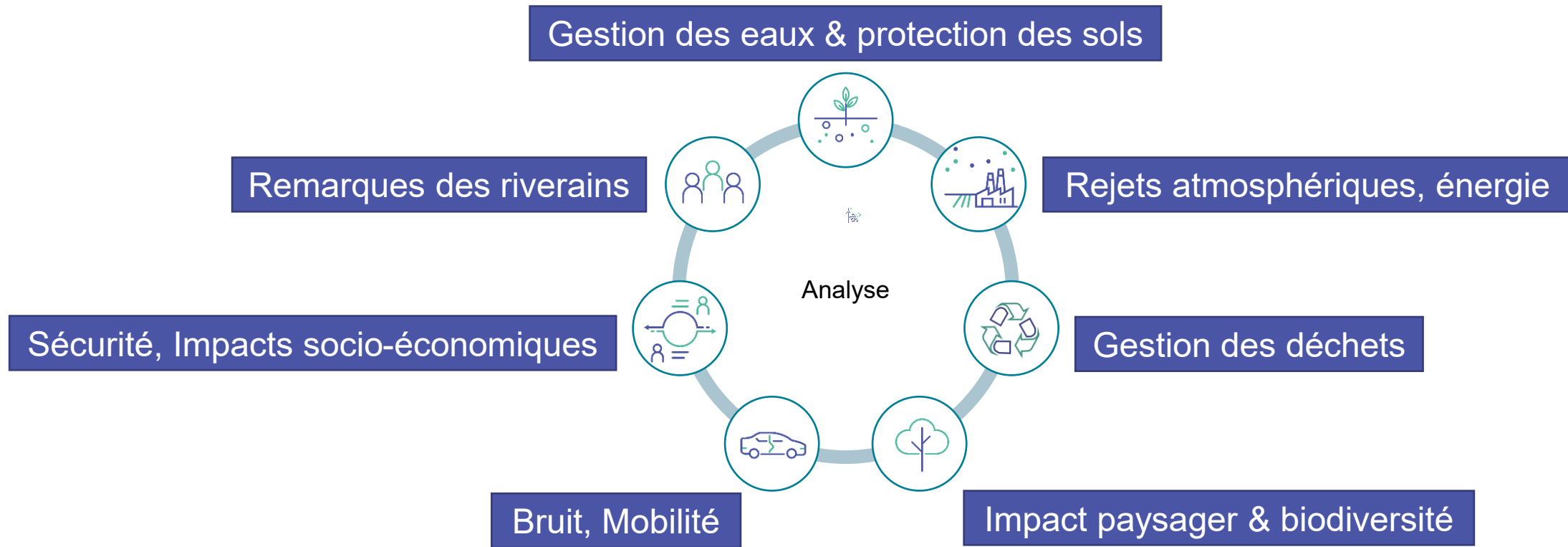
Étude d'incidences sur l'environnement

Objectifs

- Fournir aux différents acteurs (administrations régionales, administration communale, riverains,...) une analyse scientifique indépendante de l'impact du projet sur son environnement naturel et humain
- Proposer des mesures pour éviter, réduire ou compenser les effets sur l'environnement

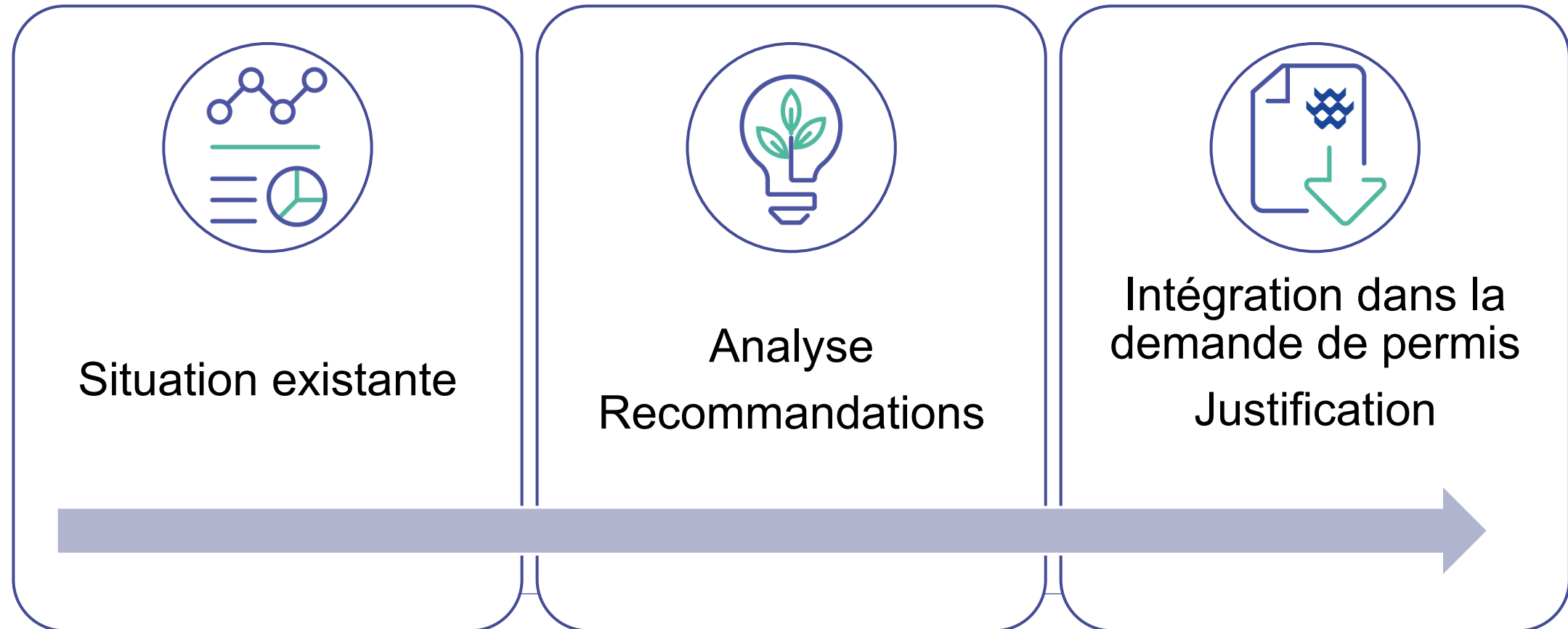


Étude d'incidences sur l'environnement



Étude d'incidences sur l'environnement

Déroulement du processus d'étude



Réunion d'Information Préalable du Public

Objectifs

- Permettre au demandeur de présenter son projet
- Permettre au public de s'informer et d'émettre ses observations et suggestions concernant le projet
- Mettre en évidence des points particuliers qui pourraient être abordés dans l'étude d'incidences
- Présenter des alternatives techniques pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation de l'étude d'incidences

La réunion est enregistrée. La vidéo sera disponible au plus tard le **06 mars 2026** via <https://www.com-une.be/rip/upl/>



Réunion d'Information Préalable du Public

Comment participer, poser des questions, donner son avis?

Oralement



- Cette présentation
 - PV de la réunion par la commune
- ▼
- Résumé + annexé à l'étude d'incidences

Par écrit



- Délai de 15 jours
- ▼
- Résumé dans l'étude d'incidences



Où envoyer les courriers?

- Délai : **15 jours** à dater du 1^{er} jour de la diffusion de la vidéo de cette présentation (19 mars 2026)
- Doivent être indiqués : noms et adresse de l'expéditeur + référence (EIE – UPL Ougrée)
- Adresses d'envoi (2 envois) :

Commune

Service Urbanisme de Seraing
Cité administrative
Place Communal 8
4100 Seraing
ripp@seraing.be

Demandeur

Arysta LifeScience Ougrée Production
Monsieur Thierry Vanacker
Rue de Renory 26/2,
4102 Seraing
Thierry.Vanacker@upl-ltd.com





 Ludivine Tasseroul

 32 472 01 17 79

 Ludivine.tasseroul@tauw.com

 www.tauw.com

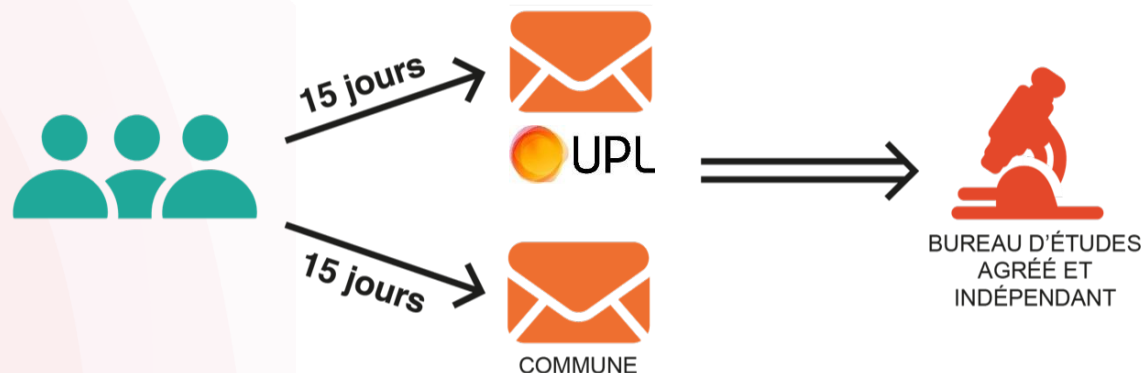


UPL

MERCI À TOUS!

Remarques et suggestion

Adressez par écrit
vos suggestions et observations destinées
à l'étude des Incidences
sur l'Environnement



- Délai ? → 15 jours après la RIP – jusqu'au 19 mars 2026 inclus.
- Comment ? → Par écrit en mentionnant obligatoirement le nom et l'adresse de l'expéditeur.
- A qui ? → au service Urbanisme de **Seraing**:
Place Communale 8, 4100 Seraing.
ripp@seraing.be
- Copie à l'auteur du projet, **Arysta LifeScience Ougrée Production** :
A l'attention de Monsieur THIERRY VANACKER.
Rue Renory 26/2, 4102 Seraing.
Thierry.Vanacker@upl-ltd.com

